



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



CHERCHEUR POST-DOCTORAL EN MATÉRIAUX APPLIQUÉES À LA CONSERVATION/RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE & UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Contexte de la fonction

Cette fonction s'inscrit dans le programme FED-tWIN de la Politique scientifique fédérale, qui vise à pérenniser l'expertise d'un établissement scientifique fédéral et d'une université, ainsi qu'à renforcer cette coopération par le biais du financement d'un projet de recherche de longue durée.

Le profil de recherche « **Materials Science for the Conservation-Restoration of Cultural Heritage (MatCoRe)** - Prf-2021-002_MatCoRe » est une initiative commune de l'Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA) et de l'Université libre de Bruxelles (ULB), avec comme promoteurs Monsieur Roald Hayen, Chef des Laboratoires du KIK-IRPA, et Madame Valentine Henderiks, professeur dans le département d'Histoire, Arts & Archéologie de l'ULB.

L'**Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA)**, situé Parc du Cinquanteenaire 1 à 1000 Bruxelles, fait partie des établissements scientifiques fédéraux dépendant du ministre ayant, au niveau fédéral, la recherche scientifique dans ses attributions (<https://www.kikirpa.be/fr/?lang=fr>). Créé en 1948, cet institut est chargé de l'inventaire, de l'étude scientifique et de la conservation-restauration du patrimoine culturel et artistique de Belgique. Il est composé de trois départements constitués d'historiens de l'art, de photographes, de chimistes, de physiciens et de conservateurs-restaurateurs. En confrontant leurs observations, les chercheurs du KIK-IRPA rassemblent des matériaux de référence et étudient les œuvres d'art de manière véritablement interdisciplinaire, déterminant pour chaque objet son histoire, sa composition matérielle, et son évolution dans le temps. Tout traitement de restauration sera basé sur cette pré-étude détaillée. Nos spécialistes conseillent également les chercheurs et conservateurs de collections publiques et privées. De plus, les nombreuses publications, bases de données, cours, conférences et séminaires proposés par le KIK-IRPA soulignent son rôle central dans la promotion du patrimoine belge ainsi que dans la création et la diffusion d'outils et de connaissances pour le secteur du patrimoine et le public.

En outre, le KIK-IRPA remplit toute une série d'obligations légales :

- L'établissement d'un inventaire des œuvres sur un support photographique ou numérique.
- La gestion des données documentaires, scientifiques et techniques relatives au patrimoine artistique belge.
- La valorisation et la diffusion des données scientifiques au niveau national et international.
- Les recherches sur l'art belge, les matériaux et les techniques utilisés dans l'art et l'artisanat.
- Le contrôle et le développement des méthodes et des matériaux de conservation.
- La préservation et le traitement de biens et l'aide aux initiatives entreprises en ce sens.
- La participation active à des projets de recherche et des réunions scientifiques nationaux et internationaux.

- La mise en œuvre d'un plan de numérisation de ses collections, documents, banques de données et systèmes d'information par le développement de l'information électronique en ligne et hors ligne.
- La tenue d'un registre des rapports de conservation et des analyses établis par les membres de son personnel ou ses collaborateurs extérieurs. L'IRPA en fixe les modalités de consultation et les communique au public.

L'**Université libre de Bruxelles (ULB)** est un établissement d'enseignement et de recherche situé Avenue Franklin Roosevelt 50, 1050 Bruxelles. Les recherches qui sous-tendent le contenu de la fonction à pourvoir sont menées au sein de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales et du Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (<https://crea.centresphisoc.ulb.be/fr/accueil-crea>).

Contenu de la fonction

L'objectif à long terme du projet est de consolider et de pérenniser les recherches menées conjointement à l'ULB et au KIK-IRPA. Plus spécifiquement, la chercheuse/le chercheur FED-tWIN reliera intimement la pratique de la conservation-restauration du patrimoine et les sciences du patrimoine afin d'évaluer des matériaux et méthodologies de conservation-restauration couramment utilisés, en déterminant des protocoles d'application qui garantissent leur utilisation optimale. De même, elle/il ouvrira de nouvelles voies à la recherche fondamentale en identifiant les principes physico-chimiques clés régissant les traitements de restauration étudiés. Repoussant les limites de la recherche fondamentale et l'alliant à la pratique de la conservation-restauration, elle/il soutiendra également le développement de matériaux et de procédés de conservation innovants, mieux adaptés aux exigences déontologiques propres à la conservation-restauration ainsi qu'à celles, émergentes, qui prônent une approche plus durable, ayant un impact environnemental et toxicologique réduit.

A court terme, les activités de recherche commenceront par l'optimisation des protocoles de consolidation de substrats calcaires en utilisant des nanochaux. En effet, bien que ces matériaux aient été beaucoup étudiés, l'influence d'une série de paramètres critiques liés à la pratique pose encore des nombreuses questions. En raison de ces lacunes, les conservateurs-restaurateurs adoptent encore une approche empirique lors de l'application de ces matériaux, menaçant potentiellement le patrimoine culturel ainsi traité. Cette recherche permettra donc d'approfondir la compréhension du rôle joué par ces paramètres sur les propriétés finales des substrats consolidés. Les résultats obtenus permettront d'orienter les conservateurs-restaurateurs dans leur choix à la fois d'un consolidant de nanochaux et de son protocole d'application, pour un type de substrat spécifique et l'effet consolidant souhaité.

Au fur et à mesure que d'autres domaines de recherche seront explorés à moyen et long terme, la chercheuse/le chercheur devra évoluer vers une recherche multi-matériaux avancée répondant aux besoins les plus urgents en termes de matériaux et de méthodes de conservation et de restauration.

Il est également attendu que la ou le titulaire du poste introduise les sciences du patrimoine comme une nouvelle discipline au CReA-Patrimoine de l'ULB, afin de compléter les spécialités et domaines de recherche déjà existants. Pour atteindre ces objectifs, la candidate/ le candidat FED-tWIN devra créer et consolider un large réseau au sein du CReA-Patrimoine ainsi qu'avec d'autres acteurs clés appartenant à l'ULB, tels que : (a) les musées et collections universitaires; (b) les différentes facultés universitaires et l'école d'ingénieurs avec lesquelles le centre a déjà mené des recherches communes et interdisciplinaires.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de l'éducation dans la réalisation des objectifs sociétaux et de service public du projet MatCoRe, la chercheuse/le chercheur jouera également un rôle pivot dans le renforcement et le développement des liens existants avec l'Atelier Conservation-Restauration des œuvres d'Art (CROA) de l'ENSAV La Cambre. Cette collaboration avec le département CROA s'effectuera de deux manières principales. Premièrement, en contribuant à l'enseignement des programmes de bachelier et de

master. Deuxièmement, en impliquant les étudiants de master et les doctorants dans les domaines de recherche du profil FED-tWIN, soit en tant que stages de recherche au KIK-IRPA, soit en supervisant des sujets de thèse de master/doctorat en collaboration avec le CReA-Patrimoine.

Compétences requises

Vous êtes détenteur d'un doctorat en chimie, science des matériaux ou science du patrimoine, obtenu depuis 12 ans maximum à la date du 30 avril 2022.¹

Vous avez une expertise avérée dans la chimie du patrimoine culturel ainsi qu'une connaissance approfondie dans les matériaux et procédures de conservation-restauration de différentes typologies d'objets.

Vous avez de l'expérience dans l'enseignement des sciences du patrimoine à des conservateurs/restaurateurs ou disciplines annexes. Vous avez également supervisé des travaux de fin d'études (bachelier ou master) d'étudiants en conservation-restauration du patrimoine.

Vous êtes une chercheuse/un chercheur de niveau international avec des capacités à organiser des réunions scientifiques (séminaire de recherche, journée d'étude, table ronde, colloque, congrès) et vous êtes en mesure de gérer la publication de travaux scientifiques propres ou de tiers (auteur, révision, édition scientifique).

Compétences spécifiques :

Vous avez de l'expérience pratique avec des méthodes d'analyses, telles que ToF-SIMS, μ -FTIR, XRF, MRS, SEM-EDX, (py)-GCMS, HPLC, etc.

Vous avez une expérience avérée de mobilité internationale (minimum 4 ans de post-doctorat) et de capacité de travail en réseau interdisciplinaire.

Vous êtes capable de vous exprimer, à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais. La connaissance du néerlandais est un atout.

Nous offrons

Une position de chercheur à temps plein (100%).

- KIK-IRPA : Chef de travaux – SW2, 50%.
- ULB : Chercheur post-doctoral, 50%.

Le poste consiste en un engagement conjoint auprès des deux partenaires.

¹ Conformément à l'art. 14 de la loi du 21 juillet 2017 instaurant un programme de coopération durable sur le plan de la recherche entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités, entrent en considération les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le/la les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le/la candidate entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. La période visée au premier alinéa est également prolongée de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse de périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

Le/la candidat(e) doit être prêt(e) à occuper les deux postes à mi-temps et doit également postuler aux deux postes. La candidature à l'un ou l'autre des deux postes à mi-temps (de façon séparée) n'est pas possible. Le/la candidat(e) se conforme aux réglementations des deux institutions.

Entrée en service prévue le **1^{er} juillet 2022**.

Régime linguistique : Ce poste est accessible aux candidats pouvant être affectés au rôle de langue française, en application des règles à cet effet déterminées par les lois sur l'utilisation des langues en matière administrative.

Université libre de Bruxelles (ULB):

- Un contrat de travail au titre de Chercheur post-doctorant contractuel à durée indéterminée à mi-temps (0.5 ETP) à l'Université libre de Bruxelles : Avenue Franklin Roosevelt 50 à 1050 Bruxelles ;
- Pour l'ULB, les horaires seront à déterminer en fonction des activités ;
- Rémunération : selon le barème 530 ;
- Un préavis sera envoyé au chercheur en fonction de l'échéance financière du programme.

Avantages complémentaires:

- Intervention dans les frais de transport en commun (condition de distance minimale de 5 km) ;
- Pension extra-légale ;
- Possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation (celle-ci sera automatique (gratuite) après 2 ans) ;
- Accès au Service médical de l'ULB qui offre des consultations de médecine générale et de médecine spécialisée à l'ensemble de la communauté universitaire. Les honoraires des consultations et actes techniques réalisés par les médecins du Service médical de l'ULB sont entièrement couverts par la mutuelle.

Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA):

- Un contrat de travail au grade de chef de travaux (classe SW2) à l'échelle de traitement SW21 ou SW22, contractuel à durée indéterminée à mi-temps (50%) ;
- Rémunération minimum (montant brut à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises): SW21: 28.873,71 € par an.

Avantages complémentaires:

- Possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme ;
- Offre de formations étendue (à suivre durant les heures de travail) ;
- Assurance hospitalisation ;
- Gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Accessibilité aisée via les transports en commun ;
- Possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo ;
- Offres et avantages intéressants avec la carte FED+.

Procédure

La procédure de sélection se déroulera sur la base d'une évaluation du dossier de candidature introduit.

Afin d'être pris en compte, les candidats doivent obligatoirement envoyer leur dossier sous format ".pdf" en mentionnant la référence "Prf-2021-002_MatCoRe, "pour le **19 mai 2022 à 17h00** au plus tard par e-mail à :

- Prof. Valentine HENDERIKS (Valentine.Henderiks@ulb.be) avec en copie le Décanat de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales à l'adresse suivante : decanat.phisoc@ulb.be,
- et Roald HAYEN aux KIK-IRPA (Roald.Hayen@kikirpa.be) avec en copie le conseil d'administration (vacature@kikirpa.be).

Ce dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Une copie de votre/vos diplôme(s) ;
- Un CV complet reprenant vos spécialisations et mettant en évidence vos rôles/responsabilités.

Si nous recevons plus de 6 candidatures répondant aux conditions de participation, une première sélection sera effectuée sur base des CV et des lettres de motivation. Les candidats retenus seront invités à un entretien qui aura lieu en mai.

L'interview, d'une durée de 30 minutes, vise à évaluer votre motivation et vos affinités avec la fonction ainsi que vos compétences techniques et comportementales.

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez demander des aménagements raisonnables de la procédure de sélection et demander un avis quant à l'aménagement de votre poste de travail.

Plus d'information sur la fonction ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Roald Hayen (Roald.Hayen@kikirpa.be) et de Mme. Valentine Henderiks (Valentine.Henderiks@ulb.be).